T.RowePrice®
INVEST WITH CONFIDENCE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Allocation Fund

un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Catégorie In (BRL) (ISIN : LU2397249819)
Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif Maximiser la valeur de ses actions à long terme en faisant croître la valeur ainsi que le revenu de ses investissements.
Titres en portefeuille Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'obligations, d'actions et d'autres investissements provenant d'émetteurs à travers le monde, y compris des marchés émergents.
Bien que le fonds n'ait pas pour objectif d'effectuer des investissements durables, il favorise de fait les caractéristiques environnementales et/ou sociales des titres en vertu de son engagement en faveur d'une exposition aux Placements durables, tels que définis par le SFDR, égale ou supérieure à 10% de la valeur de son portefeuille en tout temps, pourvu que les conditions de marché soient normales. Le fonds vise en outre à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales en évitant les secteurs ou sociétés dont les activités peuvent être considérées comme nuisibles à l'environnement et/ou la société, via l'application du filtre de responsabilité exclusif du Gestionnaire d'investissement (Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité). L'importance pour le fonds de chaque secteur exclu et/ou entreprise incluse dans la Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité peut varier en fonction de la nature de la stratégie de placement du fonds.
Le fonds peut faire appel à des produits dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. Le fonds peut aussi utiliser des dérivés pour créer des positions courtes synthétiques sur des devises et des titres de créance.
Processus d'investissement Le gestionnaire d'investissement applique une stratégie d'allocation d'actifs dynamique pour sélectionner les sous-stratégies, qui réalisent une analyse fondamentale pour sélectionner les placements individuels. Le gestionnaire d'investissement cherche à créer de la valeur ajoutée au travers d'une gestion active du portefeuille en allouant les actifs du fonds à différentes sous-stratégies en fonction de son évaluation des conditions économiques et de marché au niveau mondial, de l'évolution des taux d'intérêt, des conditions sectorielles et de la situation des émetteurs, des cycles économiques et d'autres facteurs pertinents.
Via la mise en œuvre de la stratégie d'allocation d'actifs dynamique, le gestionnaire d'investissement accorde la priorité aux pratiques de gestion du risque et de diversification du portefeuille pour gérer le profil de risque global du fonds.
Chaque sous-stratégie inclut l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») avec une priorité accordée à ceux jugés être les plus susceptibles d'avoir un impact sensible sur la performance des positions effectives ou potentielles du portefeuille de chaque sous-stratégie. Ces facteurs ESG, qui sont intégrés au processus d'investissement aux côtés des données financières, de la valorisation, des données macroéconomiques et d'autres facteurs, sont des éléments des décisions d'investissement au niveau de chaque sous-stratégie. Par conséquent, les facteurs ESG ne sont pas le seul motif des décisions d'investissement mais sont en revanche l'une de plusieurs données importantes prises en compte lors de l'analyse d'investissement.
Le fonds peut être exposé à certaines classes d'actifs ou certains instruments financiers pour lesquels les facteurs ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre du processus de décision d'investissement en raison du type ou de la nature de ces instruments financiers ou classes d'actifs.
Classification SFDR Article 8.
Indice de référence 60% MSCI All Country World Net Index, 28% Bloomberg Global Aggregate Bond USD Hedged Index, 12% ICE BofA US 3-Month Treasury Bill Index. Le gestionnaire d'investissement n'est soumis à aucune limite de pondération en termes de pays, de secteurs et/ou de titres particuliers par rapport à l'indice de référence et est entièrement libre d'investir dans des titres qui ne figurent pas dans l'indice de référence. Cela étant, il peut arriver, dans certaines conditions de marché, que la performance du fonds soit plus proche de celle de l'indice de référence.
Utilisation de l'indice de référence
- A des fins de comparaison de la performance
- Portefeuille de référence aux fins de la méthode de gestion du risque (VaR relative)

Devise de référence du portefeuille USD

Conçu pour Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

Autres informations :
Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.
Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités au cours de toute journée considérée comme un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg.
Les ordres reçus et acceptés avant 13h00 (heure du Luxembourg) un jour ouvré sont généralement traités le jour même.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement.
Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur.
La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché dont la volatilité est moyennement élevée.
Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants:
- En tant que catégories, les actions et les obligations présentent des risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES
Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins, par le rapport risque/rendement. Les plus importants de ces risques sont:
Les titres adossés à des actifs (ABS) et les titres adossés à des hypothèques (MBS) peuvent être soumis à des risques de liquidité, de crédit, de défaut et de taux d'intérêt plus élevés que d'autres titres obligataires. Ils sont souvent exposés au risque de prorogation et au risque de remboursement anticipé.
Les Marchés émergents sont moins établis que leurs homologues développés et présentent par conséquent des risques plus importants.
Le risque ESG et de durabilité peut se traduire par un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et sur la performance du fonds.
Le fonds de placement présente certains risques auxquels un investisseur ne serait pas exposé s'il investissait directement sur les marchés.
Le risque lié au style peut affecter la performance, car les différents styles d'investissement gagnent et perdent les faveurs des investisseurs au fil du temps, en fonction des conditions du marché et du sentiment des investisseurs.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES
Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que:
Le risque de contrepartie peut se concrétiser si une entité avec laquelle le fonds fait affaire n'est plus disposée ou plus capable d'honorer ses obligations à l'égard du fonds.
Les dérivés peuvent être utilisés pour créer un effet de levier qui peut exposer le fonds à une volatilité plus élevée et/ou à des pertes nettement plus élevées que le coût du dérivé concerné.
Le risque de liquidité peut se traduire par des titres difficiles à valoriser ou échanger dans le délai souhaité à un cours juste.
Le risque opérationnel peut causer des pertes en conséquence d'incidents

créés par des personnes, des systèmes et/ou des processus.

Une description plus détaillée des risques qui s'appliquent au fonds figure à la section « Descriptions des risques » du prospectus.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.72%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués correspondent à des valeurs maximum. Ils peuvent être inférieurs dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la période clôturée en 04/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les coûts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie versés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES COÛTS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site www.troweprice.com/sicavfunds.

Performances passées

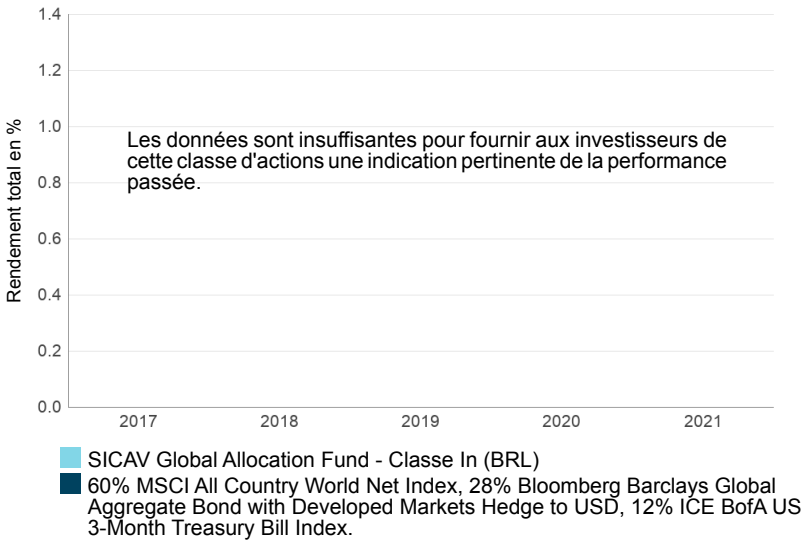

Le fonds a commencé à émettre des actions en 2016.
La classe a commencé à émettre des actions en 2022.
Concernant les classes d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de référence peut être couvert dans la devise de la classe d'actions concernée.

A compter du 2 novembre 2021, le principal indice de référence du fonds, anciennement 60% MSCI All Country World Index, 28% Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond with Developed Markets Hedge to USD, 12% LIBOR 3 mois, devient 60% MSCI All Country World Net Index, 28% Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond with Developed Markets Hedge to USD, 12% ICE BofA US 3-Month Treasury Bill Index.

Informations pratiques

Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

Des informations supplémentaires concernant le fonds ainsi que des exemplaires du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout éventuel rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenus gratuitement auprès de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch ou sur le site www.troweprice.com/sicavfunds. Ces documents sont disponibles en anglais ainsi que dans d'autres langues (détail sur le site).

Les derniers cours des actions peuvent être obtenus auprès de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

La législation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilités à échanger leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le présent document décrit un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds et le prospectus ainsi que les rapports périodiques mentionnés dans ce document sont établis pour l'ensemble de la SICAV T. Rowe Price Funds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Par conséquent, tout créancier indépendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres à un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres catégories du fonds dans l'annexe du prospectus décrivant ce fonds.

Les détails de la politique de rémunération la plus récente définissant les principaux éléments de la rémunération, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet à l'adresse www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsarlremunerationpolicy. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible sans frais au siège social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et est supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
La société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.